

FFK SIKADA

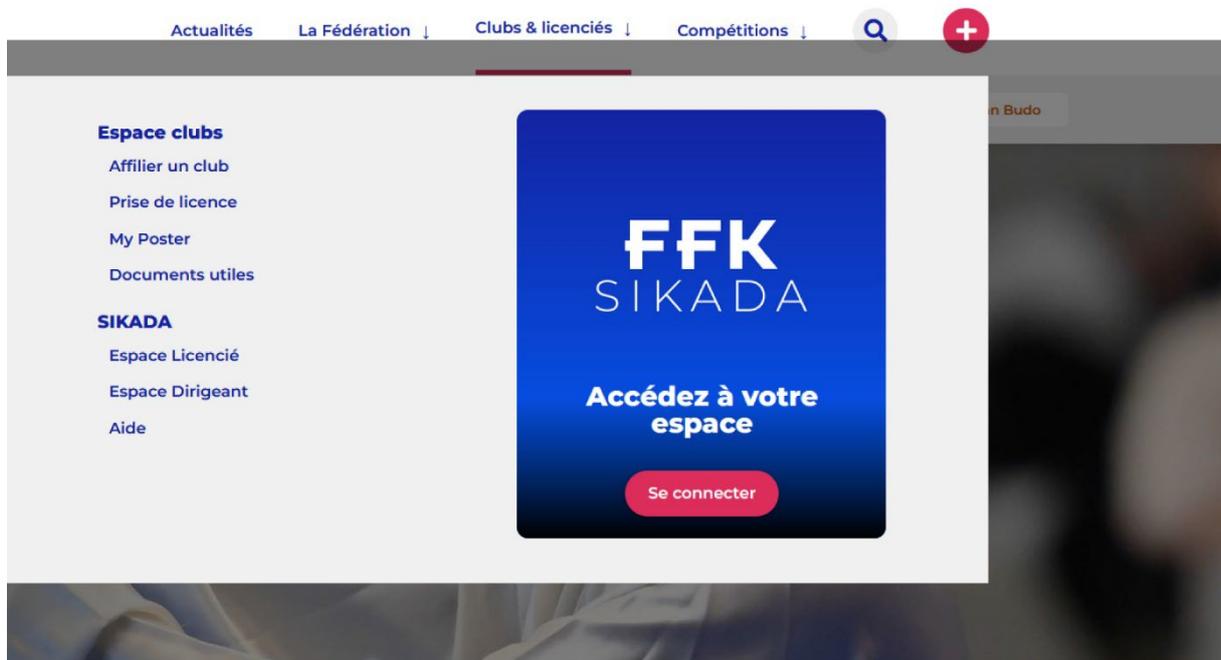
SIKADA – MODIFICATION DES MOTS DE PASSE ET RGPD

Attention ! L'ouverture de votre espace doit être effectuée sur un ordinateur, la procédure ne fonctionnera pas si elle est réalisée à partir d'un téléphone ou d'une tablette.

ÉTAPE 1:

Pour vous connecter à l'**ESPACE DIRIGEANT** ou l'**ESPACE LICENCIÉ**, veuillez-vous rendre sur le site de la Fédération Française de Karaté : www.ffkarate.fr

Rendez-vous dans la rubrique > **CLUBS ET LICENCIÉS** dans le menu principal puis cliquez sur le bouton « **Se connecter** » de l'image « Accédez à votre espace » (voir ci-dessous) :



ÉTAPE 2 :

Accédez soit à **l'ESPACE DIRIGEANT** soit à **l'ESPACE LICENCIÉ** en cliquant sur la dénomination « Accès à l'Espace Dirigeant » ou « Accès à l'Espace Licencié » pour faire apparaître l'un ou l'autre.

Si vous devez accéder à **l'ESPACE DIRIGEANT** **votre page de connexion sera bleue** et il sera indiqué au-dessus du code d'accès et du mot de passe : SIKADA : Espace Dirigeant.

SIKADA : Espace Dirigeant.
Accès à l'espace Licencié

Code d'accès :

Mot de passe : ⓘ

[Mot de passe oublié ?](#)

Version : 1.1.07 - 02/03/2023

Si vous devez accéder à **l'ESPACE LICENCIÉ** **votre page de connexion sera verte** et il sera indiqué au-dessus du code d'accès et du mot de passe : SIKADA : Espace Licencié

SIKADA : Espace Licencié.
Accès à l'Espace Dirigeant

Code d'accès :

Mot de passe : ⓘ

[Mot de passe oublié ?](#)

Version : 1.1.07 - 02/03/2023

RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ RGPD

Afin de respecter les règles de confidentialité, l'attention de tout utilisateur de la Base de données de la FFK est attirée sur les points suivants :

- L'adresse mail et les données d'un licencié à la FFK sont personnelles. Toute utilisation par une autre personne est passible de plainte par le licencié avec les conséquences de droit pour l'utilisateur abusif.
- Tout licencié peut accéder à ses données propres par le biais de l'espace licencié, et les faire corriger si besoin.
- Droit à l'oubli : Pour les utilisateurs qui ne sont plus licenciés et qui souhaitent être supprimés de la base de données, il leur faut envoyer une demande par courrier à la FFK. L'utilisateur sera alors définitivement supprimé de la base de données sans possibilité de retour.
- Aucune donnée personnelle de la base de données et aucune extraction n'est transmise à des tiers. Tout utilisateur ayant des accès qui transgresserait cette règle, pourrait -être soumis à une plainte de la part de la FFK avec les conséquences de droit y afférentes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service Licence et affiliations de la fédération :

- Par mail : licences@ffkarate.fr
- Par téléphone : du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 au 01.41.17.44.46